



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du Vendredi 24 Février 2023

DEL N° 006/2023

Date de convocation

14 Février 2023

Date d'affichage

14 Février 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 24 février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA-Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absents excusés ayant donné procuration :

JOLY Denis (Pouvoir donné à BOURDON Philippe), COURTECUISSÉ Charles (Pouvoir donné à MARIE Emilie)

Absents excusés :

Néant

Absents non excusés :

CHABANE Michel, CORREA Emmanuel

Secrétaire de séance :

MARIE Emilie

Objet : PROPOSITION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE REMPLACEMENT DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE DE LA MAIRIE, DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ECOLE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'existence du dispositif de financement 2023 dans le cadre d'aide aux villages et bourgs Energie- par le département du Nord, ainsi que sa notice de présentation,

Vu l'existence du dispositif de soutien de l'investissement local de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du dispositif des fonds de concours aux communes membres,

Vu le dossier réalisé dans ce cadre par les services,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Propose :

de procéder, de diminuer nos consommations énergétiques et notre empreinte carbone en procédant à une opération de sobriété énergétique qui consiste :

- Pour la mairie : à remplacer une chaudière installée en 1995 par une chaudière à condensation de 25Kw pilotée et uniformiser le système de chauffage avec le remplacement des radiateurs électriques existants par des radiateurs d'eau chaude repris sur le circuit du chauffage central ;
- Pour l'école : à remplacer une chaudière installée en 1995 par une chaudière à condensation de 45Kw pilotée ;
- Pour la salle des associations : à remplacer une chaudière et un stix installés en 1995 par une chaudière à condensation de 45Kw avec un ballon d'eau chaude pilotée.

Les bénéfices attendus par la réalisation de cette opération permettra d'obtenir :

- Une réduction des consommations d'énergie de ces bâtiments d'environ 25% ;
- Une réduction du budget de fonctionnement de la commune lié aux consommations énergétiques pour le réinvestir dans des projets de transitions écologiques et/ou énergétiques.

Le montant des travaux proposés se monte à **34 800.00 € H.T.** soit **41 760.00 T.T.C.**

Pour financer cette opération, de solliciter des financements :

- Auprès du Département du Nord dans le cadre du dispositif de l'Aide aux Villages et Bourgs énergie,
- Auprès de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du dispositif des fonds de concours aux communes membres.

Présente :

Les dossiers établis par les services ainsi que le plan de financement prévisionnel de l'opération.

Demande :

Au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de remplacement des systèmes de chauffage de la mairie, de la maison des associations et de l'école,
- **Approuve** Le plan de financement repris en annexe,
- **Approuve** les dossiers de demandes de subventions élaborés par les services,
- **Sollicite** le Département du Nord au titre de l'A.D.V.B énergie à hauteur de **50.00 %** pour un montant de **17 800.00 €**,

- **Sollicite** la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre du dispositif des Fonds de Concours aux Communes Membres, pour un montant de de **8 754,84 €**,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre tous actes relatifs à ce dossier.
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes, à Monsieur le Président du Département du Nord, à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et à Monsieur le Trésorier de Saint-Amand-les-Eaux.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,



J.N. Broquet
J.N. BROQUET



PLAN DE FINANCEMENT

REMPLACEMENT DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE DE LA MAIRIE, DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ECOLE

Dépenses	En HT	En TTC
Remplacement des systèmes de chauffage de la mairie, de la salle des associations et de l'école		
Travaux	34 800,00 €	41 760,00 €
Total	34 800,00 €	41 760,00 €
Recettes	Taux	En T.T.C.
Département – Aide Départementale Villages et Bourgs	50%	17 400,00 €
FCTVA 16,404% du T.T.C.		6 850,31 €
Fonds de concours de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut		
50% du reste à charge déduction faite du FCTVA		8 754,84 €
Commune de Thun-Saint-Amand		8 754,85 €
		41 760,00 €

Fait à Thun-Saint-Amand, les jours mois et an susdits

Le Maire,

Jean-Noël BROQUET



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0062023
Objet :	DEL 006/2023 : PROPOSITION DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE REMPLACEMENT DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE DE LA MAIRIE, DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ECOLE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-24 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215905944-20230224-DEL0062023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20230224-DEL0062023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0062023.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230224-DEL0062023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	166.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL0062023 ANNEXE.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230224-DEL0062023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	72.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2023 à 13h41min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2023 à 13h41min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2023 à 13h41min59s	Transmis au MI

